

employé, et non pas quelle est la prescription favorite du maître enseignant et quels résultats il a obtenu dans tel et tel cas particulier. Agir ainsi ce serait tronquer l'enseignement et risquer d'embrouiller pour toujours l'élève soumis à cette méthode.

De même en pathologie. Il faut décrire une maladie quelconque dans son ensemble. Il faut en donner l'anatomie pathologique afin de bien faire comprendre à l'élève la nature de l'affection dont on lui parle. Il faut lui signaler les maladies avec lesquelles on le peut confondre et les signes qui la font reconnaître en général. Il faut exposer les différentes manières de la traiter, vantées par les différentes écoles, et même par les différents maîtres d'une même école, en expliquant bien les raisons de ces méthodes diverses.

Encore ici, le maître doit se garder de tomber dans cette erreur qui consiste à raconter sa pratique particulière dans un cas donné et à négliger l'enseignement général. Cela serait non seulement inutile mais dangereux pour l'élève qui, peut-être verrait son éducation médicale irrémédiablement compromise.

Dans cette seconde partie de l'enseignement médical, monsieur le doyen, ce qu'il faut au professeur, c'est de l'érudition, et non l'expérience donnée par les soins d'une clientèle fatigante, et qui, la plupart du temps empêche le médecin de lire et de continuer à s'instruire, loin de le pousser au travail.

C'est pourquoi, à Paris la très grande partie de cet enseignement est réservée aux agrégés, et aux nouveaux agrégés encore, à ceux qui viennent de subir un long entraînement et de passer par la dure école des concours.

30 Quant à l'enseignement clinique, c'est autre chose, il se fait à l'hôpital, et l'on suppose que l'élève connaît très bien les lois générales. Il s'agit alors de l'habituer à déchiffrer un malade, avec toutes ses particularités, comme on donne à résoudre des problèmes à l'étudiant en mathématiques. C'est là que l'expérience est nécessaire au maître. Car l'élève a besoin de quelqu'un pour le guider et l'aider à déchiffrer les inscriptions frustes d'une langue dont il est sensé connaître l'orthographe et la grammaire.

Pour cette partie de l'enseignement, monsieur le doyen, nous sommes de votre avis, mais non pour les deux autres. Or quand il s'agit de nommer un adjoint, il est clair que l'on ne veut pas lui confier l'enseignement clinique, mais bien l'enseignement pratique et théorique. Et encore ce ne sont pas tous les cours, mais une partie seulement qu'on veut lui donner à faire.

C'est donc des jeunes qu'il faut choisir, des jeunes qui venant de faire des études spéciales—de suivre les enseignements de maîtres réputés—auront dès lors plus de facilité, et plus de courage aussi, pour préparer avec soin les leçons qui formeront la base de l'éducation médicale de l'élève.